nous formons ici des vœux pour le prochain succès de cette artistique phalange. Nous devons aussi signaler d'autres sociétés roubaisiennes telles que l'Alliance chorale, les Mélomanes roubaisiens, l'Union des Travailleurs, la Cœcilia, etc. A citer encore l'Union chorale de Lille, l'Etoile de la Madeleine, l'Orphéon de Mouscron, l'Union chorale de Wervicq (Nord). Ici encore les applaudissements n'ont pas fait défaut.

Les illuminations

Le spectacle était réellement féérique; des guirlandes de verres de couleurs bordaient les rues de la Gare, de Roubaix, de Tournai, de l'Hôtel-de-Ville et la Grande-Place. Sur chaque mat était placé une étoile; les fausses portes monumentales de la rue de la Gare et de la rue de l'Hotel-de-Ville étaient complètement garnies de lampions. L'illumination des kiosques était très brillante aussi: dans son ensemble l'éclairage de lundi soir a complètement réussi et était vraiment fort remarquable.

Distribution des récompenses

Le tirage des primes et la distribution des récompenses ont eu lieu dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, vers minuit, sous la présidence de M. Sasselange, adjoint, assisté de MM. les membres de la Commission spéciale. M. Dron, député était présent.

M. Sasselange, remercie, au nom de la ville, toutes les sociétés, du bienveillant concours qu'elles ont apporté à la fête, puis il prie deux officiers, un français et un belge, afin de contrôler les opérations.

Voici les résultats:

PRIMES. — Sociétés musicales: 1re catégorie (36 sociétés, 51 exécutants et plus) douze primes (4,000 fr.) 1re prime 1,200 fr., Musique municipale d'Hazebrouck; 2e prime, 900 fr., *Philharmonique Sainte-Cécile* de Mouscron; 3e prime, 600 francs, *Concordia* de Roubaix; 4e prime, 400 fr., Harmonie municipale d'Aniches; 5e prime, 200 fr., Harmonie Royale de Mouscron; 6e prime, 100 fr., harmonie de Linselles; 7e prime, 100 fr., harmonie municipale d'Annœulin; 8e prime, 100 fr., Union musicale de Lannoy; 9e prime, 100 fr., l'*Etoile* de la Madeleine; 10e prime, 100 fr., *Amis-Réunis* de Marcq; 11e prime, 100 fr., *Fanfare Delattre*, Roubaix; 12e prime, 100 fr., musique municipale de la Ventie.

2e catégorie (25 à 50 exécutants, 131 sociétés), vingt primes (4,000 fr.). — 1re prime: 1,000 fr. Landeghem-lez-Gand; 2e, 600 fr., Avenir moulinois de Lille; 3e, 400 fr., Trompettes de Wasquehal; 4e, 300 fr., l'Abeille de Rechem; 5e, 200 fr., l'*Espérance* de Roubaix; 6e, 100 fr., les Amis Réunis de Luignes; 7e, 100 fr., l'Union des Trompettes de Croix; 8e, 100 fr., la *Concordia* de Fretin; 9e, 100 fr. la Fanfare de Beaurepaire de Roubaix; 10e, 100 fr., les Amis-Réunis de Raches-lez-Douai; 11e, 100 fr., Senenlaert Gilde de Courtrai; 12e, 100 fr., la Lyre ouvrière de Marcq; 13e, 100 fr., Amis Réunis de Lille; 14e, 100 fr., fanfare de Oignies; 15e, 100 fr., Harmonie municipale d'Hem; 16e, 100 fr., Union chorale de Templeuve; 17e, 100 fr., Chorale lilloise; 18e, 100 fr., Cercle Pepita de Gand; 19e, 100 fr., Fanfare d'Eccloo; 20e, 100 fr., la Fanfare de Templeuve.

Chefs de musique de la première catégorie six primes): 1re prime, 100 fr., le directeur de la Musique municipale d'Hazebrouck; 2e., 100 fr., M. le directeur de l'Harmonie d'Annœulin; 3e, 100 fr., M. le directeur des *Amis-Réunis* de Lys; 4e, 100 fr., M. le directeur de la *Ste-Cécile* de Wichlem; 5e, M. le directeur de la Grande-Harmonie de Roubaix; 6e prime, M. le directeur de l'Harmonie de Linselles.

Chefs de musique de la seconde catégorie six primes aussi de 100 fr.: 1re prime, M. le directeur de la Musique Ste-Cécile de Gourin-Ramecroix; 2e, le directeur de l'Harmonie de la garde-civique de Tournai; 3e, le directeur de la Musique municipale de Neuville; 4e, le chef de musique des Jeunes aveugles de Ronchin; 5e, le directeur de la Fanfare de Phalempin; 6e, le directeur de la musique municipale de Beauvin.

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS ET COMPAGNIES ARMÉES.—Prix de tir par compagnie: 1er prix, 600f., sapeurs-pompiers de Sainghien-en-Weppes 32 1/00 2e prix, 400 fr. sapeurs-pompiers d'Annœulin, 30 0/0; 3e, 300 fr. sapeurs-pompiers de Tournai 27 1/2 0/0; 4e, 200 fr. sapeurs-pompiers de Courtrai 27,45 0/0; 5e, 150 fr. sapeurs-pompiers de Comines (Belgique) 23,421 0/0; 6e, 120 fr. sapeurs-pompiers de la Chapelle d'Armentières 21,62 0/0- 7e, 85 fr. sapeurs-pompiers de Wahanies 20 0/0; 8e, 65 fr. sapeurs-pompiers de Nieppe 18,995 0/0; 9e, 50 fr. sapeurs-pompiers de Wez-Macquart 18,181 0/0; 10e, 30 fr. sapeurs-pompiers d'Armentières 16 666 0/0.

Prix de tir individuel: D'après l'article 11 du règlement, le tir individuel n'ayant compris que 475 hommes; la valeur des prix a été réduite de 100 fr..

Voici le détail des prix alloués: 1er prix, 165 fr. M. Commel des pompiers de Roseudael; 2e, 125 fr., M. Camebleck des pompiers de Menin; 3e, 85 fr., M. Mandorlier des pompiers de Tournai; 4e, 63 fr., M. Delbecque des pompiers de Comines; 5e, 42 fr., M. Vanhazebrouck garde civique de Mouscron; 6e, 20 fr., M. Carette garde-civique, de Mouscron.

Prix d'éloignement pour les sapeurs-pompiers: Compagnies belges, sapeurs-pompiers de Schaerbeek-Bruxelles. — Compagnies françaises: sapeurs-pompiers de Roseudael-Dunkerque.

Prix de grand nombre: Sapeurs-pompiers de Roubaix.

PRIX SPÉCIAUX. — *Journée du dimanche*: Prix de pompe.— Belgique: 1er prix avec félicitations du jury: la musique et le corps des pompiers de Schaerbeck.— France: 1er prix la musique municipale et lessapeurs-pompiers de Seclin.

Prix de tenue militaire. — Belgique: 1er prix, les Sapeurs-pompiers de Wervicq. — France: 1er prix, la Grande Fanfare et les Sapeurs-pompiers d'Armentières; 2e prix, la fanfare et les Sapeurs-pompiers d'Haubourdin.

Prix de tenue pour les sociétés de musique non accompagnées de pompiers: la Musique municipale de La Ventie.

Prix de tenue civile: 1er prix, pas décerné; 2e prix, la chorale *La Cecilienne*, d'Houplines.

Ont obtenu des mentions honorables: les sapeurs-pompiers de Lille, Roubaix, Croix, Roseudael, Comines, Neuville pour la France, et d'Ath, de Courtrai, de Lauwe et de Comines, pour la Belgique.

Hors concours: les *corps réunis de la garde* civique de Tournai, une médaille hors concours avec félicitations unanimes du jury. La garde civique de Mouscron et les canonniers sédentaires de Lille (musique) une médaille hors concours.

Journée du lundi. — Prix de tenue militaire: Belgique. 1er prix, Harmonie royale de Mouscron; mentions, la *Franco-Belge* de Mouscron et l'Harmonie d'Herseaux. France: 1er prix *ex-æquo*, la Grande-Harmonie de Roubaix et l'Harmonie municipale de Marcq-en-Barœul; 2e prix *ex-æquo*, la Fanfare-Delattre de Roubaix et l'harmonie les *Amis-Réunis* de Lys-lez-Lannoy. *Mentions*: la Grande-Fanfare de Roubaix, la Musique municipale de Wattrelos, l'Harmonie de Linselles, la *Philharmonique* de Comines, l'Harmonie municipale de Neuville, la fanfare les *Enfants du Nord* de Lille.

Mention spéciale pour les trompettes: l'*Union française des Trompettes* de Lille.

Prix de tenue civile: Belgique, 1er prix *Snellaerts Gilde*. Mentions: fanfare du Mont-à-Leux et harmonie Ste-Cécile de Mouscron. France: 1er prix *Choral Nadaud* de Roubaix; 2e prix ex-æquo la *Cœcilia* (chorale) de Roubaix et la *Concorde* de Comines. Mentions: l'*Alliance Chorale* de Roubaix, l'*Union des Travailleurs* de Roubaix; l'*Union chorale* de Lys-lez-Lannoy; l'*Union Orpheonique* de Lille.

Une médaille spéciale a été décernée aux Jeunes aveugles de Ronchin.

NOUVELLES DU JOUR

M. Carnot en voyage

Besançon, 26 mai. — Au banquet qui a eu lieu ce soir, M. Villetard, maire de Besançon, a prononcé un discours dans lequel il a appelé l'attention du chef de l'Etat sur la *crise que subit en ce* moment l'industrie horlogère et réclamé la transformation de l'école d'horlogerie en école professionnelle nationale.

Le maire a en outre réclamé le désarmement des fortifications.

Un toast au président de la République a été porté par le président du Conseil général, M. Guillon.

Guillaume II blessé

Postdam, 26 mai. — L'empereur Guillaume, lors de l'accident de voiture dont il a été victime hier, s'est fait une entorse au pied droit.

Une enflure occasionnée par un épanchement de sang de la largeur de la main a empêché l'empereur d'assister aujourd'hui à la fête destinée à célébrer la création du bataillon d'instruction de l'infanterie.

Le prince Léopold a représenté l'empereur à cette fête, il a porté un toast à l'armée, et le général de Marchel a porté un toat à l'empereur.

A la Chambre italienne

Rome, 26 mai. — M. Bovio, membre de l'extrême-gauche, ayant interpellé M. Crispi sur la violation d'une réunion privée commise par son ordre le 1er mai, le président du Conseil italien a répondu en faisant allusion au voyage fait en France par les délégués révolutionnaires italiens, amis de M. Bovis, au cours duquel ils parlèrent contre la paix.

Des rumeurs ont accueilli les paroles de M. *Crispi. M. Bovio dépose une motion au nom de* l'extrême-gauche, se déclarant non satisfait des déclarations de M. Crispi.

La discussion a été renvoyée au budget du ministère de l'intérieur.

La prohibition du congrès catholique de Munich

Reme, 26 mai. — Le Pape a adressé au prince-régent de Bavière une lettre où Sa Sainteté se plaint de la *prohibition* du congrès catholique à Munich.

On assure qu'au Vatican on aurait l'intention de faire pour tous les pays ce qu'on a commencé de pratiquer en Italie, à savoir de prescrire la tenue annuelle de conférences épiscopales régionales.

Que se prépare-t-il ?

Voici un extrait d'une lettre adressée de Berlin à l'*Echo du XIXe arrondissement*:

« Tous les officiers de la landwehr ont reçu, il y a quelques jours, un pli cacheté confidentiel, leur enjoignant d'avoir à se tenir prêts à rejoindre leurs corps à bref délai et de se munir de tous les objets nécessaires à une entrée en campagne.

» En outre, les commandants de place ont été invités à préparer l'embarquement des troupes qui devra se faire nuitamment.»

M. Crispi à la recherche de la popularité

Rome, 26 mai. — On prête à M. Crispi le projet de faire apporter à Rome les cendres de Garibaldi qui seraient déposées solennellement sous un monument élevé à Gianicolo.

M. Crispi espère par ce moyen reconquérir un peu de popularité dans les masses ouvrières.

Stanley

On mande de Londres au *Petit Journal*:

« *Stanley est très désappointé de ce que la reine* ne l'ait pas créé baronnet la semaine dernière.

» Il ne faut pas oublier que l'explorateur, quoique né en Angleterre, s'est fait naturaliser Américain. Il dit à qui veut l'entendre qu'il ne reste américain que provisoirement, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il ait touché, dans les Etats-Unis, les énormes droits d'auteur que lui rapportera son prochain ouvrage. La reine attend que Stanley soit redevenu anglais pour le faire « sir » Henri Morton Stanley.

» D'ici là le sauvage d'Emin devra se contenter du titre de docteur ès-lettres que va lui conférer ces jours-ci l'Université de Cambridge. Il s'agit, bien entendu d'un titre honorifique car l'ex-reporter du « New-York Herald » n'a jamais fait de fortes études classiques.

» Par exemple au collège, il était toujours le premier en arithmétique. »

Révolte de fous à Bicêtre

Paris, 26 mai. — Hier soir, à l'hospice de Bicêtre, au moment où les gardiens de service pénétraient dans le quartier où sont enfermés les fous furieux pour leur donner leurs repas du soir, quatorze de ces malheureux se sont précipités dans le préau brisant tout sur leur passage et mettant les gardiens dans une situation tellement critique que le directeur de l'hospice dut faire appeler le commissaire de police de Gentilly.

Ce magistrat accourut avec des agents.

Ce concours étant insuffisant, on manda une compagnie du 21e de ligne casernée au fort de Bicêtre. Tandis que plusieurs soldats, baïonnette au canon, gardaient les issues de l'hospice, les autres, à l'aide des pompes à incendie, arrosaient les foux furieux qu'on parvint ainsi à maîtriser, mais non pas sans de sérieuses bagarres, au cours desquelles deux gardiens ont été grièvement blessés.

Un d'eux a eu un bras cassé.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Meurtre renvoyé aux assises. — La chambre d'accusation de la cour de Douai vient de renvoyer devant les assises du Nord, pour la session d'août, le nommé Auguste-Achille-Joseph Lavainne, âgé de 28 ans environ, piqueur de travaux à Roubaix, accusé d'avoir volontairement homicidé son beau-frère Henri Valcke, en lui portant à la cuisse gauche un coup de couteau.

La chorale « La Cigale ». — La bénédiction de la société *La Cigale* a eu lieu dimanche, pendant la messe de midi, à l'église Ste-Elisabeth. Tous les membres de la Société assistaient à la cérémonie.

Les funérailles de M. Jean Chiriaux. — Lundi matin, à neuf heures, ont eu lieu dans l'église du St-Sépulcre, les *funérailles de M. Jean Chiriaux*, vice-président d'honneur de la section roubaisienne des Sauveteurs du Nord.

Les membres de la section étaient au complet. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Delannoy et Sailly chevaliers de la légion d'honneur, Bur et Loridan décorés de la médaille militaire.

Au cimetière, M. Lebon président de la société, a prononcé le discours suivant:

« Messieurs,

» C'est le cœur ulcéré, que je viens aujourd'hui prendre la parole sur cette tombe qui renferme l'homme que nous aimions, que nous estimions et qui hélas! n'est plus.

» Chiriaux, malade depuis longtemps déjà supportait ses souffrances avec courage, il attendait la mort avec résignation.

» Il avait, Messieurs, cet homme de bien, cet homme de cœur et si loyal, 28 ans et 3 mois dans le service actif des douanes, dont 24 comme chef de brigade; il a été en outre, pendant 13 ans, receveur d'octroi à Lannoy, et toujours ses chefs n'ont eu que des éloges à lui adresser.

» Ses actes de courage sont nombreux.

» Le 22 août 1837, il sauve un enfant dans le bassin de Comines.

» Le 7 août 1841, il arrête avec son brigadier trois bandits de la pire espèce qui pillaient les environs de Tourcoing.

» Le 22 août 1845, il arrête, après une lutte acharnée, le nommé Crépel condamné à mort en France et en Belgique.

» En 1847, au moment de la cherté des vivres, il repousse avec sa brigade une bande d'émeutiers armés qui se présentaient pour piller le village de Roncq.

» La même année, il sauve M. Bonduel, adjoint au maire de Roncq, tombé accidentellement au pont du Pape, à Neuville.

» Le 2 novembre 1849, il retire d'une citerne très profonde, le sieur Antoine Lopers, cultivateur à Roncq.

» Le 28 décembre 1852, il sauve le sieur Ledru, tombé dans le canal au pont de Bilmont.

» Le 5 juin 1857, à Roncq, il arrête un cheval emporté.

» En juillet 1861, il tue un énorme chien enragé. La même année, il se distingue à Hem dans un terrible incendie.

» Le 12 octobre 1869, le jeune Delsart, tombé dans les fossés de Lannoy, lui doit la vie.

» Le 23 juin 1881, Chiriaux saute résolument à la tête d'un cheval emporté dans des circonstances très périlleuses.

» Chiriaux est aujourd'hui titulaire de deux médailles d'argent et de dix mentions honorables, plus il a reçu de la section roubaisienne, pour glorifier une carrière si bien remplie, une médaille spéciale en témoignage d'estime et de sympathie et de nous plusieurs médailles dont deux d'or.

« Chiriaux, messieurs, est le fondateur de la section de Roubaix, nommé vice-trésorier, il a toujours accompli sa tâche avec un zèle et un dévouement que nous admirions; il ne se considérait heureux que quand il pouvait nous amener des adhérents et ses conseils nous ont été bien souvent utiles, car ils étaient sages et goutés de tous.

» Quand la maladie est venue le terrasser, il nous a donné sa démission de vice-trésorier, ne pouvant plus continuer sa tache; nous avons répondu à cette démission en le nommant vice-président d'honneur, dignité qu'il avait bien méritée.

» La mort, messieurs, en nous l'enlevant, fait parmi nous un grand vide, mais le nom de Chiriaux, comme celui d'un brave soldat, sera inscrit sur notre livre d'or et prononcé avec respect.

» Nous étions fiers de vous; votre famille que je vois si éprouvée, pourra contempler dans le foyer que vous abandonnez, les récompenses que vous avez obtenues et elle pourra dire: *Marchons comme lui* dans le chemin de l'honneur, il nous en a donné l'exemple.

» La section de Roubaix, dont vous avez été si longtemps le guide, vous regrettera et ses regrets seront, soyez en sûr, sincères; le bien que vous avez fait ne s'oubliera pas dans notre grande famille humanitaire.

» Chiriaux, mon brave collaborateur, Chiriaux mon brave ami, au nom de la famille si éprouvée, au nom des assistants si émus, adieu, adieu, et encore adieu. »

Les sociétés de Roubaix au festival de Tourcoing. — Les sociétés musicales et chorales de Roubaix se sont réunies, lundi vers une heure de l'après-midi, sur la Grande-Place de Roubaix, et s'y sont formées en cortège pour se rendre à Tourcoing.

La présence de nos sociétés sur la Grande Place, y avait attiré une foule énorme.

Le cortège s'est rendu à Tourcoing, par la Grande Rue et la rue du Collège.

Un commencement d'incendie s'est déclaré dimanche matin, vers trois heures et demie, chez M. Vandenbroucк, épicier rue Watt; le feu a pris naissance dans le comptoir, et c'est à la circonstance de l'explosion d'un paquet de pétard que l'éveil fut donné.

Les dégâts sont évalués à une centaine de francs couverts par une assurance.

Un accident s'est produit à l'établissement de MM. Motte et Delescluse, samedi matin. M. Potiez, en nettoyant les poulies de son métier, s'est fait prendre le pouce de la main droite qui a été broyé. Cet accident forcera M. Potiez à prendre un repos d'une dizaine de jours.

Insultes à Parmée. — Louis Lequesne, jeune homme de 21 ans, et un de ses amis ont, dimanche vers minuit, poursuivi de leurs injures, depuis la rue du Collège jusqu'à la gare, deux militaires du 16e bataillon de chasseurs à pied. Après les épithètes de lâches, fainéants et autres aussi peu aimables, les deux insulteurs ont poussé l'audace jusqu'à frapper les militaires.

Lequesne a été reconnu et il se trouve aujourd'hui sous les verrous.

Un billet de logement. — Quant on est sans ressource et sous le coup d'un arrêté d'expulsion, il est toujours facile de se procurer le vivre et le le logement. C'est ce qu'a pensé dimanche soir un ouvrier du nom de Camille Bottelet

Ne sachant que faire, il s'est rendu au poste central vers neuf heures et a déclaré que depuis 1880 il est sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Naturellement les agents sont allés au-devant de ses désirs et l'ont mis en état d'arrestation.

Un concours de chiens ratiers a eu lieu, dimanche, à quatre heures, chez M. Delmulle, rue du Fontenoy: d'un coté *Fox* à M. Vandenberghe, qui avait 20 rats à détruire et de l'autre côté *Miss* à M. Ringeval, et *Fox* à M. Marcourt, qui avaient à eux deux la même quantité de rats à exterminer.

L'enjeu était de 50 fr. C'est *Fox*, à M. Vandenberghe, qui a été vainqueur; il a détruit ses vingt rats en 2 m. 11 s., tandis que *Miss* et *Fox* ont mis ensemble 2 m. 14 s.

A l'issue de cette partie, un pari a été engagé entre *Mascotte*, à M. Dunhem, et *Tom* à M. Levoengle; chaque chien avait 2 rats à détruire. *Mascotte* a mis 14 secondes; *Tom*, 24 secondes.

Toujours les gamins. — Les parents sont-ils bien convaincus qu'ils sont responsables des délits de leurs enfants? On ne le croirait pas, tellement sont nombreux les méfaits du genre de celui-ci.

Dimanche soir, vers sept heures, rue Lacroix, une bande de gamins *s'amusaient* à jeter des pierres dans la propriété de M. Mulliez, dans les maisons voisines, dans les lanternes et dans les fenêtres de l'Eglise du Sacré-Cœur.

En voyant arriver le brigadier de police Lepau, la bande prit la fuite, mais pas assez vivement cependant pour qu'on ne puisse en arrêter quelques-uns: Emile M..., 14 ans; Alexandre D..., 12 ans; Joseph G..., 12 ans; Ernest F..., 13 ans, qui tous ont été *maintenus en état d'arrestation.*

Encore un expulsé qui avait cru pouvoir revenir à Roubaix, Henri Dhaene, peintre, âgé de 40 ans; la police est allé le cueillir à son domicile rue de Flandre pour le conduire à Lille.

Les épaves. — Une capeline en laine, trouvée samedi soir rue Sébastopol, par l'agent Stolz. Un sabre avec ceinturon, propriété d'un musicien ou d'un pompier, trouvé rue des Longues-Haies dimanche matin. Un parapluie en soie et un fichu de dame, oubliés dans une voiture.

Le tout a été déposé au bureau central.

Société de Consommation de Roubaix. — Prix du pain: Gruau, trois livres, 0,75 c.; blanc, trois livres, 0,60; ménage, quatre livres, 0,50.

Le cosmorama mouvant de la rue de la Gare. — Le cosmoramanous offre, en ce moment, une série de 50 vues photographiques réellement admirables et qui attireront tous les amateurs de sites pittoresques.

C'est la Suisse, la riante Suisse, le pays des merveilles, sous tous ses aspects si grandioses et si variés, reproduite avec cette perfection qui donne l'illusion captivante de la réalité.

C'est Lucerne, Genève, Berne, Zurich, le St-Gothard, le St-Bernard, le mont Corvin; puis les glaciers, les glaciers du Rhône, ceux de l'Aar, la mer de glace de Grindelwald, les lacs des Quatre-Cantons, de Genève, de Brientz.

Les vues des glaciers surtout sont merveilleuses; il a fallu des prodiges de hardiesse pour aller prendre ces vues au milieu de ces énormes blocs de glace, de ces grottes, de ces crevasses qui ont déjà englouti tant de malheureux excursionnistes.

Le spectacle est du plus haut intérêt et attirera sans nulle doute au Cosmorama quantité de visiteurs.

Leers. — La messe chantée dans l'église de Lers, lundi à dix heures pour le repos de l'âme du capitaine Picavet, avait attiré beaucoup de monde: environ cinq cents personnes y assistaient.

A neuf heures et demie, le cortège s'est formé sur la place ayant à sa tête la musique municipale et s'est rendu à l'église. A signaler le conseil municipal de Leers en entier, la sociétés des anciens militaires de Leers, celle de Lys dont le président infirme, s'était fait conduire en voiture, une délégation de celle de Lannoy, celle de Hem, M. Léon Boutemy, capitaine de l'armée de réserve, plusieurs officiers et un grand *nombre de militaires actuellement sous les drapeaux.*

PILULES GICQUEL, purgatives. 1f50

TEINTURERIE SONNEVILLE
11, rue du Vieil-Abreuvoir, 11, Roubaix

Depuis vingt ans!

Châteauneuf Val-de-Bargis (Nièvre), le 21 décembre 1889. — Souffrant depuis 20 ans d'une violente migraine, qui m'obligeait souvent à garder le lit, j'eus l'idée d'essayer de vos Pilules Suisses. Je m'en trouve parfaitement bien; des que j'en prends, ma migraine disparaît aussitôt. (Sig. lég.)
MME PATERAT.

A M. Hertzog, pharm, 28, rue de Grammont, Paris. 22514

BAINS DE MER

Middelkerke-lez-Ostende. Trams à vapeur. 2 très jolies VILLAS à vendre ayant vue sur la mer. S'adresser à M. Lecocq, brasseur, à Ascq (Nord.) 22619

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

TOURCOING

Vol de 500 fr. — On parlait dans la matinée d'un vol très important, commis la nuit de dimanche à lundi au préjudice de M. G... Il s'agirait de 500 fr. au moins. A demain les détails.

Les Fêtes de Nuit. — Plusieurs garnements de 11 et 12ans, qui auraient beaucoup mieux fait de rester chez eux premient plaisir, de minuit à deux heures du matin, à jeter au plus adroit, après les lanternes vénitiennes de la Place Thiers. De ce chef des contraventions ont été relevées à la charge de 1° Alexandre Rudens, bâcleur, au Pont-de-Neuville; 2° Jules Soens, paré de Mouveaux à Bondues; 3° Paul Gautnacis, 17 ans, tisserand à Bondues; 4° Charles Thomas, 16 ans, bâcleur à Mouveaux.

Schaebeck! — Joseph Clais, caporal des Sapeurs-Pompiers de Schaebeck a perdu une médaille de sauvetage, portant son nom. Prière à la personne qui l'aurait trouvée de la remettre au bureau de police.

Autre mésaventure arrivée à un autre membre de cette magnifique société.

En arrivant à la gare, il confia sa valise à un jeune garcon avec mission de la porter au café Depode, place Charles Roussel.

Le commissionnaire s'est-il trompé d'établissement? Toujours est il que la valise n'a pas été déposée au café susdit. Donner renseignement au commissariat de police.

Encore et toujours Hortense. — Lundi vers 9 heures du matin, le garde Verschelden, du Blanc-Seau, passant au sentier du Hallot, trouvait une femme étendue tout de son long dans un fossé et dormant d'un sommeil profond. Avec de l'aide, il parvint à la conduire jusqu'au poste... C'était l'incorrigible Hortense Poulain, la marchande de *fin Bleu*, qui, après avoir pris une part des plus actives à la fête de nuit et aux danses de la place Thiers, était allée s'échouer dans ces parages déserts.

Loi Grammont. — Lundi dans la matinée l'agent Dewaux se trouvant rue du Casino, vit arriver à brides abattues un pauvre cheval attelé à une charrette sur laquelle se trouvaient deux personnes. Le conducteur frappait la bête de toutes ses forces avec le manche du fouet qu'il tenait par le petit bout. L'agent voulut faire arrêter mais on ne l'écouta pas; ce qui n'empêchera pas le brutal, un boucher, d'être poursuivi pour allure trop rapide et mauvais traitements sur un animal domestique.

AVIS AUX FABRICANTS

La librairie du *Journal de Roubaix* préoccupée des plaintes formulées par le commerce, sur l'emballage défectueux de beaucoup de produits de la fabrique de Roubaix, a joint, à son commerce de papeterie de bureaux, un rayon spécial de vente des

PAPIERS D'EMBALLAGE

Ses relations directes avec les fabriques les plus renommées lui permettront d'avoir constamment à la disposition de sa clientèle, les différentes sortes en usage sur la place à des prix, qui eu égard à la qualité de la marchandise, défient toute concurrence.

Avantages spéciaux pour fortes commandes et à terme de livraison.

Rien n'est plus vilain qu'une cravate claire, tachée ou souillée; dès que vos nœuds sont défraichis, envoyez les remettre à neuf à la **Teinturerie Sonneville, 11, rue du Vieil-Abreuvoir.** Travail soigné, prix doux.

LILLE

Un drame à Fives Lille. — Un terrible drame s'est déroulé à Fives-Lille, rue Belle-Vue, n° 6, dans la nuit de dimanche à lundi.

Le numéro 6 de la rue Belle-Vue est occupé par l'estaminet de M. Defaux. Celui-ci louait, depuis deux ans, un appartement situé au second étage, au cordonnier Maillé qui l'habitait avec ses filles Catherine et Julienne, toutes deux ouvrières à la *Belle-Jardinière*.

Dans la nuit de dimanche à lundi, Catherine et Julienne étaient montées se coucher vers minuit.

Détail à noter: elles dorment dans le même lit, un petit lit en bois peu élevé au-dessus du sol.

A deux heures du matin, Hippolyte Maillé rentra. Il était ivre, et, dans la soirée, on l'avait entendu proférer des menaces contre Julienne. Que lui reprochait-il? On ne sait trop. Julienne, d'après la rumeur publique, aurait été courtisée par un jeune homme qui n'agréait pas à son père.

Il avait dans une main une petite fiole d'acide sulfurique, ou vitriol, pouvant contenir une trentaine de grammes, acide qu'il se mettait sur les gencives pour calmer de fréquentes douleurs de dents. Dans l'autre son tranchet de cordonnier, sorte de couteau sans manche, effilé seulement au bout sur une longueur de cinq centimètres.

Julienne et Catherine dormaient. Julienne était étendue sur le dos, un bras replié au-dessus du front.

Sans mot dire, Maillé déboucha la fiole de vitriol, et se mit à verser une partie du contenu sur le visage de sa fille.

Celle-ci, réveillée en sursaut par l'atroce douleur, d'un bond fut au bas du lit et, se sauva en poussant des cris de détresse.

Le père, alors, saisit son tranchet, et en porta à Julienne des coups répétés, frappant avec une véritable farie.

Heureusement, la jeune fille mettait alternativement ses bras nus devant son visage pour parer les coups, et aucune blessure ne l'atteignit dans la région de la poitrine.

Précipitamment elle se jette dans l'escalier, dont chaque marche est maculée d'épaisses et larges gouttes de sang, et elle se réfugie à l'estaminet Defaux, où tout le monde était déjà sur pied.

Les premiers soins lui sont prodigués par M. le docteur Bécourt, appelé en toute hâte.

Le meurtrier, comprenant alors la gravité de l'acte atroce qu'il venait de commettre, avala le poison qui restait dans la fiole, quinze grammes environ. Il tomba aussitôt, et se mit à râler, au milieu de contorsions épouvantables. On le remonta dans sa chambre, on le coucha sur son lit. M. Ardaens, pharmacien, rue du Faubourg-de-Tournai, que M. le docteur Bécourt avait fait appeler, s'empressa de combattre l'effet du vitriol en administrant à Maillé une forte dose de magnésie. Mais son état est désespéré.

Les blessures qu'a reçues Mlle Julienne Maillé ne sont pas très graves. Elles ne mettent pas ses jours en danger.

Un journalier, Joseph L., demeurant rue de Wazemmes, a tiré à blanc, probablement pour l'effrayer, plusieurs coups de revolver sur sa maîtresse, Mlle Victorine D... Cette dernière n'a pas été atteinte; néanmoins l'irascible l'a... a été mis à la disposition du parquet.

Concours hippique. — DEUXIÈME JOURNÉE. — *Concours de poulains et pouliches de 3 ans sans dressage complet.* — Voici le classement pour les 16 prix à décerner:

1er prix, *Pégase*, cheval alezan, par M. Pisquet, directeur de l'école de dressage à Boulogne-sur-Mer.

2e, *Junon*, jument baie, par M. Poiret, directeur de l'école de dressage de Sentelie (Somme).

2e, *Sarah*, jument gris-ardoise par M. Puquet pour M. Verlingue à Bieuvreques.

4e, *Nana*, jument alezan à M. Julien Borrisson.

5e, *Régent*, cheval alzan, par M. Fenet pour M. Victor Fauville Bouchain.

6e, *Elégance*, jument baie cerise par M. Godard pour M. Félix Plateau.

7e, *Sang arabe*, jument à M. Delattre à Selles (Pas-de-Calais).

8e *Jersey*, jument baie brun par M. Dijol, directeur de l'école de dressage.

9e *Flammèche*, jument baie brun par M. Dijol.

10e *Blondin*, cheval alezan par M. Godard.

11e, *Papillon*, cheval alezan par M. Felet pour M. Blot à Cambrai.

12e. *Flora*, jument gris pommelée par M. Félet pour M. René Fontaine, Cambrai.

13e, *Sauterelle*, jument baie brun à Léon Lhotte à Saint-Quentin.

14e, *Junon*, jument baie à M. Luzen Bouvry.

15e, *Joli*, cheval baie clair à M. Ramon, à Loos.

16e, *Abou*, jument gris foncé à M. Calais, à Nielles-lez-Calais.

Flots de rubans à *Josepha* à M. Dardivilliers; *Miss Kett* à M. Guy-Delattre: *Jeannette*, à M. Poiret; à *Coquette* à M. Derbeck; à *Lea*, à M. Carrette, à Flers; à *Hirondelle*, à M. Castier; à *Miraine* à M. Lecocq, à Ardres; à *Negresse* à M. Luzin Bouvry; a *Vengeur* à M. Vaucelle.

Sauts d'obstacles.— Sur 16 chevaux inscrits 15 se sont présentés.

1er prix, *Dopthorn*, magnifique jument baie brun à M. Dicktus.

2e prix, *Glaïeul*, cheval gris à M. Bostien.

3e prix, *Nitouche*, jument gris à M. de Julienne d'Arc.

4e *Paddy*, cheval alezan à M. Gustave Wattinne fils.

Flots de rubans à *Cerbounter*, à M. Gustave Wattinne fils; à *Snowdrop*, à M. Dicktus, à *Fin de Siècle*, à M. Bastien; à *Fritz*, à M. Edouard Fiévet.

MADRIGAL

Qu'on célèbre en vers ou en prose
Ce concurrent divin des roses,
On n'en peut dire assez, ni trop.
Comment traduire par des mots
Le charme subtil du CONGO?
Un Troubadour Roubaisien à Victor Veissier.
22752d

CONCERTS & SPECTACLES

COSMORAMA, 24, rue de la Gare, Roubaix. — *Naples, Venise, Milan.* 50 centimes. 44581

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Le Cercle « Union » rappelle les essais suivants pour la semaine: mercredi soir 28 courant, Albert; samedi matin 31, Seclin. Mise en panier: pour Albert, de 5 à 7 heures; et pour Seclin, de 6 à 7 heures.

Nota. — Tous les lundis soir du mois de juin, dressage sur Chantilly; tous les mercredis soir, dressage sur Albert. Mise en paniers de 5 à 7 heures.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 25 mai 1890.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Quel homme que M. le Dr Largillière!

Quel discours! résumons-le.

Je suis protestant; je ne veux pas, comme protestant, confier mes enfants à vos prêtres; chassez-les donc et donnez-moi un collège laïque.

Je lui retourne l'argument.

Je suis catholique, — il y en a 200 pour un protestant à Roubaix, — je ne veux pas comme catholique, confier mon fils à des professeurs protestants, juifs ou libres-penseurs; or si le collège passe à l'Etat, il m'enverra de préférence des maîtres libres-penseurs, juifs ou protestants; donc je ne veux pas de collège laïque.

N'ai-je pas les mêmes droits que M. le docteur Largillière?

M. Largillière pratique trop volontiers la maxime: charité bien entendue commence par soi. S'il y tient, nous mettrons les points sur les i.

Veuillez agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de mon respect. X...

NORD

Incendie à Dunkerque. — Lundi après midi, vers une heure, le feu s'est déclaré dans un tas de marchandises déposées sur le quai au *Bassin du Commerce*, à Dunkerque.

Environ de dix minutes, 2,000 balles étaient consumées.

L'enquête ouverte aussitôt a démontré que l'incendie était dû à l'imprudence de deux ouvriers qui auraient allumé leur pipe près des balles de lin. Ces ouvriers ont pris la fuite mais on a leur signalement.

Les dégâts sont évalués à plus de 150,000 francs, les 2,000 balles qui sont brûlées appartiennent à dix consignataires dont plusieurs de Lille, de Dunkerque et de Roubaix.

Ces balles avaient été déchargées il y a quelques jours du vapeur allemand *Ottokar*.

Les questions ouvrières et M. Thellier de Poncheville. — M. Thellier de Poncheville, député du Nord, a adressé la lettre suivante, au *Progrès du Nord*, en réponse à un article publié par cette feuille:

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS « Paris, 23 mai 1890

» Monsieur le rédacteur en chef,

» On me communique l'article que le *Progrès* m'a consacré le 20 de ce mois sous le titre: *M. Thellier de Poncheville à la Chambre. Ses votes contraires aux intérêts des ouvriers.* Les attaques qu'il contient ne sauraient m'émouvoir ni donner le change aux travailleurs, sur mes sentiments à